

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Sa Majesté le Roi de Portugal a chassé, le 5 décembre, au Château de Marchais chez S. A. S. le Prince. Le Roi était accompagné du Comte de Souza Roza, Ministre de Portugal à Paris, du Comte d'Arnos, Son Secrétaire particulier, du Comte Taronca, Chambellan, et du Commandant Pinto Basto, Son Aide de camp.

Parmi les invités : MM. Jean Dupuy, ancien Ministre, Becquerel, de l'Institut, le Baron H. de Rothschild, Docteur Bellet, le Comte Clary, Georges Kohn; la veille, une représentation sportive avait été donnée dans la soirée avec le concours de lutteurs français et japonais.

Les regrets unanimes laissés par le profond érudit et le distingué fonctionnaire qu'était M. Gustave Saige se sont manifestés d'une façon touchante à ses obsèques, auxquelles ont assisté, samedi dernier, tout ce que la Principauté compte de notabilités marquantes et aussi une affluence considérable de personnes appartenant à toutes les classes de la société, car le défunt était également connu et estimé de tous en ce pays où survivra sa mémoire.

A 2 heures de l'après-midi a eu lieu la levée du corps au domicile mortuaire, rue du Tribunal, d'où le cortège s'est rendu à la Cathédrale. Le char funèbre était précédé des enfants des écoles, des congrégations de la paroisse et de délégations portant à bras plusieurs grandes couronnes, parmi lesquelles on remarquait celle offerte par S. A. S. le Prince, formée de violettes, lilas blancs et orchidées, puis celles envoyées par l'Institut international de la Paix, par l'Imprimerie de Monaco, etc.

Les cordons du poêle étaient tenus par le baron de Rolland, le comte de Maleville, M. de Monicault (tous trois membres du Conseil d'Etat dont faisait partie le défunt) et par M. le chanoine de Villeneuve, bibliothécaire du Palais.

Derrière le char funèbre, un maître des cérémonies portait sur un coussin les insignes des nombreux Ordres dont M. Saige était décoré.

Venait ensuite, en grande tenue, M. le colonel comte de Christen, aide de camp, délégué pour représenter S. A. S. le Prince de Monaco.

Le deuil était conduit par M. le vicomte de Wissoq, gendre du défunt, ses deux neveux, le capitaine d'artillerie Gallotti et le baron de Wissocq, et M^{mes} de Wissocq.

Aux premiers rangs de la suite, comprenant tous les fonctionnaires et une foule de notabilités de Monaco et de la région, marchaient S. Exc. M. le Gouverneur Général; M. de Lattre, secrétaire d'Etat; M. le comte Gastaldi, maire de Monaco; M. de Magny, chef de cabinet, représentant le Préfet des Alpes-Maritimes; M. Henri Moris, archiviste du département; M. Rossi, délégué par

la Société historique de Turin. Beaucoup de dames avaient également tenu à se joindre au convoi funèbre.

Le service religieux a été présidé par S. G. M^{gr} l'Evêque et l'absoute a été donnée par M. le curé de la Cathédrale. Le service d'honneur était fait par un détachement de la Compagnie des carabiniers, placé sous les ordres du lieutenant Mes-sagier.

A la sortie de l'église, le cortège s'est dirigé par l'avenue de la Porte-Neuve vers le cimetière de Monaco où le cercueil a été provisoirement placé au dépositaire, en attendant son transfert à Bazas (Gironde) pour l'inhumation dans un caveau de famille. Sur tout le parcours et principalement aux abords de la place d'Armes, se pressait une affluence considérable témoignant, par son recueillement ému, des sentiments de toute la population.

Après les dernières prières, et devant la porte de la petite chapelle du cimetière, trois discours éloquents ont été prononcés à l'éloge du regretté défunt. C'est d'abord S. Exc. M. le Gouverneur Général qui prend la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Je ne saurais mieux répondre aux intentions Souveraines qu'en disant devant le cercueil du fonctionnaire éminent qui vient de nous quitter : *La Principauté a fait une grande perte.*

Parmi tous les hommes de valeur qui ont contribué à la remarquable organisation de ce pays, il en est peu qui aient les mêmes titres que M. Saige à la reconnaissance publique et à l'estime du Prince.

Conservateur des Archives, dans des conditions qui vont être rappelées, membre militant du Comité de l'Instruction publique, de l'Institut international de la Paix, du Comité d'organisation du Congrès d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, historiographe, doyen du Conseil d'Etat, M. Saige a donné partout la mesure d'un profond savoir, d'aptitudes multiples, de la sûreté de son jugement et de sa puissance de travail.

De solides études l'avaient préparé de bonne heure à de hautes missions. Né en 1838, il était dès 1859 attaché au cabinet diplomatique de l'empereur Napoléon III, lors des préliminaires de la paix de Villafranca. Son avenir n'était pas encore, à cette époque, définitivement orienté. Il paraissait, d'ailleurs, destiné à une assez grande fortune. Son père, ingénieur des plus distingués, avait pris part à d'importants travaux et conçu de vastes projets qui auraient demandé seulement, pour aboutir, certaines audaces en présence desquelles l'hésitation est plutôt louable, et dont le succès a profité à d'autres. Le résultat de ces entreprises a été de fait, pour le fils, une charge inattendue et fort lourde, acceptée avec une délicatesse de sentiment et menée à bien avec une énergie qui lui ont fait le plus grand honneur.

A cette déception et, plus tard, à une autre épreuve que lui réservait la vie, M. Saige a trouvé une puissante diversion dans le véritable travail de bénédictin auquel il a été appelé par la haute confiance des Princes Charles III et Albert I^{er}. Ceux qui ont pu assister, il y a vingt-cinq ans, aux débuts de l'œuvre du premier Conservateur des Archives Monégasques, ont pu se rendre compte de quel amoncellement de documents sans ordre l'érudit paléographe a su faire ressortir le prix inestimable.

Avec une patience inlassable, une méthode puisée aux

meilleures sources, M. Saige a recueilli et classé pièce à pièce toutes ces richesses éparses, indiqué et effectué lui-même, dans de nombreux voyages, les recherches nécessaires pour rapprocher les correspondances, pour compléter les dossiers et pour reconstituer enfin, période par période, en des volumes, chefs-d'œuvre de la typographie locale, dont il a minutieusement surveillé jusqu'aux moindres détails, un magnifique ensemble qui fait que son nom doit rester à jamais attaché aux annales de la Principauté.

Non content de cet effort considérable, M. Saige a condensé, dans un ouvrage de puissant intérêt, l'histoire toute entière de ce pays et prêté le concours de ses connaissances spéciales et de sa plume habile à de multiples publications, dont la seule nomenclature ne pourrait trouver place que dans une biographie complète.

Ainsi établie et propagée, la notoriété de ce laborieux artisan d'une des gloires Monégasques lui a valu les témoignages les plus flatteurs de l'estime générale des juges les plus compétents.

Conservateur honoraire des Archives Nationales de la France, membre correspondant de l'Institut comme appartenant à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, officier de l'Ordre de Saint-Charles, décoré de la Légion d'honneur, officier de l'Université, officier, commandeur, grand officier et grand-croix de nombreux Ordres étrangers, M. Saige a légué à sa famille, que nous prions d'agréer nos unanimes et bien sincères condoléances, le renom d'un véritable savant, d'un lettré délicat, d'un connaisseur éclairé de tous les arts, d'un homme d'Etat de rare prudence, et aussi d'un causeur de l'esprit le plus fin et d'un charme exquis. Tous ceux qui l'ont connu et qui l'ont vu à l'œuvre conserveront précieusement son souvenir.

Digne appréciateur du mérite des hommes, Son Altesse Sérénissime l'honorait d'une confiance toute particulière et a tenu à donner à ses obsèques un caractère en quelque sorte national.

Adieu, Gustave Saige, collègue et ami regretté. Tu as été parmi les plus vaillants et les plus utiles travailleurs de la vie. Repose en paix!

Au Gouverneur, dont l'émotion se communique à toute l'assistance groupée sur le perron de la chapelle, succède M. Henri Moris, le savant archiviste du département des Alpes-Maritimes, qui s'exprime ainsi :

C'est avec une profonde émotion que je viens, au nom de ses camarades de l'Ecole des Chartes et des Archives de France, autant qu'en mon nom personnel, dire un suprême adieu à l'homme de cœur et d'esprit qui fut mon collègue et ami regretté Gustave Saige.

Des relations, nouées il y a près d'un quart de siècle — à l'époque où, nouveaux venus tous deux sur la Côte d'Azur, nous étions appelés à fournir dans le voisinage l'un de l'autre la même carrière, — s'étaient bien vite transformées en une étroite fraternité d'âme.

Pouvait-il en être autrement? Dans ce pays des Mille et une Nuits, où le soleil et les plaisirs font une si rude concurrence aux choses de l'esprit, isolés tout à coup du milieu intellectuel où nous avons vécu jusqu'alors, nous sentions le besoin de nous rapprocher, de nous communiquer nos projets d'études, de nous encourager mutuellement au travail. Et quel travail! Les Archives de la Principauté, comme celles des Alpes-Maritimes, n'étaient que chaos.

Puis — est-ce utile de le dire? — moi qui quittais à peine les bancs de l'école, vous l'avez deviné, Messieurs, dès la première rencontre, j'avais été séduit par l'irrésistible charme d'un homme merveilleusement doué, en

pleine possession de ses facultés (il avait alors 43 ans), qui mettait sans compter au service d'un jeune camarade les trésors d'une science inépuisable et l'expérience d'une déjà longue pratique du monde.

Sorti de l'Ecole des Chartes, en 1862, en compagnie de Paul Violet, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions, et de Gaston Paris, qui à ce titre joignit celui de membre de l'Académie Française, Gustave Saige ne fut pas indigne de ses éminents confrères. Archiviste honoraire aux Archives nationales — où il consacra près de vingt ans à des études fort appréciées des érudits, — membre non résident du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société des antiquaires de France, chevalier de la Légion d'honneur, officier de Saint-Charles, décoré de nombreux Ordres par les hôtes illustres de son Auguste Souverain, l'archiviste de la Principauté de Monaco avait obtenu, il y a dix ans, le plus beau titre qui puisse couronner la carrière d'un savant habitant loin de Paris, il était correspondant de l'Institut.

Une voix plus autorisée que la mienne vient de vous dire les éminentes qualités du fonctionnaire; pour moi, je veux payer un tribut de regret et d'admiration à l'éruudit, au chercheur infatigable, à l'historien sagace, qui laissera, dans ce beau pays qu'il a tant aimé, une trace lumineuse.

Quand, en 1880, notre ami fut appelé à la direction des Archives du Palais par la confiance d'un Prince ami des lettres, les collections historiques de Monaco, je l'ai dit, ne formaient qu'une masse confuse; les bouleversements révolutionnaires en étaient la cause.

Avec l'expérience rapportée de l'hôtel Soubise, il mesura bien vite l'étendue des découvertes que réservait l'exploration méthodique de ce précieux dépôt.

Huit années furent consacrées à cette besogne, huit années d'un labeur opiniâtre mais qui trouva en lui-même sa récompense; car, parmi les parchemins et les papiers jaunés par les siècles, chaque jour se produisirent de nouvelles trouvailles.

L'ordre était établi. Un autre se serait peut-être contenté de vivre en dilettante au milieu de ces richesses scientifiques, et de jouir d'un repos d'ailleurs bien gagné, en disant comme le berger de Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit.*

Loin de là. Ces richesses que l'archiviste avait rassemblées, l'historien voulut les mettre en pleine lumière.

Au Prince Charles III, de vénérée mémoire, revient le grand mérite d'avoir compris tout l'intérêt de l'œuvre à entreprendre et d'en avoir libéralement assumé la charge; il s'est ainsi créé un titre inoubliable à la reconnaissance des amis de l'histoire. S. A. S. le Prince Albert devait tenir à honneur d'inscrire son nom à côté du nom de son Auguste père, lui qui, à l'époque où il n'avait encore que le titre de prince héréditaire, était déjà l'un des pionniers les plus vaillants et les plus populaires de la science, à l'avant-garde de laquelle il marche glorieusement aujourd'hui.

Le but de Gustave Saige était de faire connaître au public les documents les plus précieux des trois grandes Maisons dont les Princes de Monaco sont héritiers ou représentants : les Grimaldi, les Matignon, les Mazarin. Documents relatifs à l'histoire de la Principauté de Monaco, Trésor des Chartes du Comté de Reithel provenant des ducs de Mazarin, correspondance du maréchal de Matignon, gouverneur de la Guyenne, pendant les guerres de religion, telles étaient — j'en passe, et d'excellentes — les trois grandes publications qu'il s'agissait de mener à bien.

Il en a exposé lui-même avec clarté toute l'importance. Tandis que la première série devait révéler une suite inattendue d'instruments diplomatiques, de mémoires, de correspondances politiques destinées à jeter un jour nouveau sur l'histoire des Alpes-Maritimes et de la Rivière du Ponent; la seconde devait faire revivre l'un des plus précieux chartiers féodaux du nord de la France, chartier dont on déplorait la perte depuis plus d'un siècle; la troisième enfin, comprenant plus de huit mille lettres émanées de la plupart des hommes politiques de la seconde moitié du xv^e siècle, avec lesquelles, par sa charge, le maréchal de Matignon se trouvait en rapport, était appelée à constituer un appoint des plus intéressants à l'histoire de cette période.

La partie la plus considérable à la fois et la plus originale de cette œuvre — celle où il a exposé l'importance du rôle joué par Monaco, durant plusieurs siècles, dans les événements politiques de l'Europe méridionale — serait complètement terminée, si notre savant ami avait vécu quelques semaines encore.

La mort implacable, qui est venue inopinément le frapper à sa table de travail, ne lui a pas permis d'achever la publication d'un recueil de documents dont plus que

tout autre j'attendais avec impatience l'apparition, car il concerne des villes aujourd'hui comprises dans le département des Alpes-Maritimes, La Turbie, Roquebrune et Menton, dont la seigneurie appartenait jadis aux Princes de Monaco. Qu'il me soit permis de souhaiter que des mains pieuses, ramassant la plume qu'il a laissé tomber, corrigent les dernières épreuves de cet ouvrage, afin que rien ne manque au monument élevé par lui à la gloire de sa seconde patrie.

Tu as bien vécu, ami, ta vie terrestre, qui, hélas ! n'a pas été exempte de cruelles souffrances; aussi ai-je l'intime conviction que, dans cette vie de l'au delà à laquelle tu croyais fermement, et dont le mystère, insondable pour nous, n'existe plus pour toi, tu obtiendras, que dis-je? tu as obtenu déjà la récompense promise aux élus.

Adieu, Gustave Saige, adieu, ou plutôt au revoir !

Après ce beau discours, M. Rossi, de Vintimille, délégué par la Société historique de Turin, prend à son tour la parole et, dans un très beau langage, célèbre en italien l'importance et la valeur des grands travaux historiques du défunt. C'est à Gustave Saige, dit-il, que l'on doit d'avoir introduit enfin un véritable esprit scientifique dans l'élaboration de l'histoire des Grimaldi et de la Ligurie tout entière, et d'avoir, par son labeur acharné et sa méthode, donné la sûreté documentaire de l'histoire à ce qui n'était qu'un fatras de légendes. M. le commandeur Rossi termine son discours par un suprême adieu à l'ami dont il déplore la perte.

Profondément émus, les assistants défilent ensuite devant le cercueil et se retirent après avoir salué la famille, emportant un souvenir durable de l'homme de science et de bien dont la vie de travail et de dévouement vient d'être si justement rappelée.

Tous les membres de l'Institut international de la Paix à Monaco ont appris avec une vive satisfaction que leur éminente collègue, Madame la baronne de Suttner, vient de recevoir le prix Nobel, pour la Paix.

Par ses nombreux travaux, par ses ouvrages réputés, par son incessante propagande, Madame de Suttner méritait hautement cette magnifique récompense à une existence consacrée tout entière à la cause pacifiste.

Continuant la série des banquets en lesquels nos Sociétés artistiques ont coutume, chaque année, de fêter confraternellement la Sainte-Cécile, c'était, dimanche soir, au tour des membres de l'*Accord Parfait* à se réunir en de joyeuses agapes qui ont eu lieu à l'hôtel Bristol. Autour de M. Charles de Castro, le jeune et distingué président de cette excellente Société de mandolinistes monégasques, avaient pris place M. le chanoine Acicca, doyen des membres honoraires, les présidents et directeurs des autres Sociétés artistiques ou sportives de la Principauté et les représentants de la presse locale et régionale.

Au dessert, M. Charles de Castro a porté en termes parfaits un toast à S. A. S. le Prince et à la Famille Souveraine. Puis il lève successivement son verre à la santé de M. le Gouverneur Général et de M^{me} Ritt, de S. G. M^{sr} l'Evêque, de M. le Maire de Monaco, de M. le Président et des membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer. Il boit également à la presse, aux présidents et aux membres des diverses sociétés locales, au succès du prochain Concours international d'Estudiantinas, enfin aux membres honoraires et à tous les convives.

M. le curé Accicca, au nom des membres honoraires, M. Félix Gindre, au nom des diverses Sociétés représentées au banquet, et M. J. Maubert, au nom de la presse, répondent tour à tour à M. Charles de Castro, buvant à sa santé et à la prospérité de l'*Accord Parfait*.

La soirée s'est terminée très agréablement par l'audition de quelques morceaux prestement enlevés par les excellents mandolinistes que dirige brillamment leur habile chef, M. Poizetti.

Le mariage de M^{lle} Marie-Madeleine Botta, fille du dévoué pharmacien de Monaco-Ville et président du Comité des fêtes de la Saint-Roman, avec M. L.-X. Chéret, sténographe de la Direction de la Société des Bains de Mer, a été célébré, samedi matin, au milieu d'une nombreuse assistance d'amis qui avaient tenu à apporter leurs meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux. En les unissant, M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, les a félicités et a rappelé en termes charmants l'ancienne amitié qui le lie à la famille Botta. S. G. M^{sr} du Curoel, qui, d'autre part, a donné la bénédiction nuptiale, a prononcé, à la Cathédrale, une touchante allocution de circonstance. Plusieurs morceaux de musique remarquablement interprétés ont été exécutés pendant la cérémonie, à l'issue de laquelle le nouveau couple, sa famille et ses amis se sont réunis dans les salons de l'hôtel Bristol pour fêter l'heureux hyménée.

Alternant avec les amusantes représentations d'opérettes auxquelles sont consacrées les soirées du lundi, du mardi et du mercredi de chaque semaine, le théâtre de Monte Carlo va nous donner, le vendredi et le samedi, deux spectacles réservés au ballet. Cette nouvelle série vient de s'ouvrir très brillamment avec *Mimosa*, un gracieux ballet japonais en 3 actes dont le livret est de M. Van Hamme et la musique de M. Justin Clérico. Quoique, forcément, les grandes et somptueuses robes nipponnes cachent et allourdissent un peu les mouvements et les pas des danseuses, ce poétique divertissement chorégraphique a permis de juger de l'ensemble et de la valeur de notre nouvelle troupe de ballet qui est aussi nombreuse que remarquablement composée.

Grâce à sa nouvelle organisation et à l'homogénéité qu'il va acquérir sous la direction d'un maître tel que M. Georges Saracco, le corps de ballet du théâtre de Monte Carlo ne peut manquer d'être bientôt aussi connu et aussi célèbre dans le monde des arts que l'est actuellement son orchestre.

Le principal rôle de *Mimosa* a été tenu avec autant de grâce que de talent par M^{lle} Charles, une délicieuse transfuge de l'Opéra de Paris, à côté de laquelle on a également admiré et applaudi M^{lles} Fabris, Charbonnel, Cavini, Bertrand, Legrand et Ly Simons, toutes plus ravissantes les unes que les autres. L'orchestre dirigé par M. Thibault et une mise en scène des plus coquettes ont contribué au succès de cette première soirée qui n'est que le début d'une brillante suite de somptueux spectacles.

Le programme du troisième Concert classique avait attiré, jeudi dernier, un auditoire très nombreux qui a vivement apprécié les merveilles symphoniques exécutées par l'orchestre. M. Léon Jehin nous a d'abord fait entendre l'ouverture de *Coriolan* du divin Beethoven. Puis, nous eûmes une impeccable interprétation de la *Symphonie pathétique n° 6* du célèbre compositeur russe Tchaïkowsky, œuvre admirable qu'un des premiers critiques musicaux de France a apprécié en ces termes :

« Un tel ouvrage marque le point culminant où s'est élevé dans le domaine symphonique Tchaïkowsky, l'un des maîtres de l'école moderne, et celui qui, par les qualités comme par les défauts, par l'abondance des idées comme par l'excès du développement, mériterait le plus d'être appelé le Schubert russe, homme de haute valeur, dont l'intelligence était remarquable, l'imagination ardente, la science réelle; producteur infatigable qui a laissé des ouvrages nombreux, de mérite inégal, sans doute, mais où bouillonne la sève mélodique; compositeur enfin qui peut-être est mort trop tôt pour avoir pu donner son exacte mesure, mais qui, dans la nuit parfois un peu trouble de son art, a vu briller souvent des éclairs de génie. »

Après la symphonie de Tchaïkowsky, les dilettanti ont encore eu le régal d'entendre des frag-

ments du *Tasse* de Liszt, de *Tristan et Yseult* de Wagner et enfin du délicieux ballet *Ascanio* de l'illustre maître français Saint-Saëns, que la Principauté a actuellement l'honneur de compter parmi ses hôtes de passage.

Le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes dans son audience du 7 décembre 1905 :

Jaffredo, Pierre-Marie, né à Lorient (Morbihan) le 14 août 1876, serrurier, sans domicile fixe, 6 jours de prison pour mendicité.

Picolatti, Clément-Georges, né à Turin (Italie) le 21 août 1870, chauffeur mécanicien, et Parodi, Louis, né à Milan (Italie) le 26 avril 1872, avocat, demeurant l'un et l'autre à Gênes : Picolatti, à 100 francs d'amende pour infraction aux ordonnances sur les voitures automobiles ; Parodi, à 100 francs d'amende pour complicité de la même infraction. Il est, en outre, déclaré civilement responsable du fait de son préposé Picolatti.

Jeudi 14 décembre 1905, à 2 heures et demie

4^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

- Ouverture d'*Obéron*..... Weber.
Symphonie *Les Quatre Saisons* (n° 2). Henry K. Hadley
(Première audition).
I. L'Hiver, moderato maestoso. — II. Le Printemps, scherzo, allegretto con moto.
— III. L'Été, andante. — IV. L'Automne, andante con moto.
Pages d'Orchestre, suite symphonique Georges de Seynes.
I. Près du Rouet. — II. Heure d'Automne.
— III. Idylle aux Champs.
Thème et variations du 5^e *Quatuor*.. Beethoven.
Le Carnaval Romain, ouverture.... Berlioz.
Solo par M. DOREL.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 décembre 1905, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 8 janvier 1906.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Programme des Concours Tri-Hebdomadaires offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

- Mardi 12 décembre 1905. — Prix d'Ouverture (handicap), 500 francs.
Jeudi 14 décembre. — Prix d'Hiver (handicap), 500 fr.
Samedi 16 décembre. — Prix de Décembre (handicap), 500 francs.
Lundi 18 décembre. — Prix du Stand (distance fixe), 500 francs.
Mercredi 20 décembre. — Prix Lonhienne (handicap), 500 francs.
Vendredi 22 décembre. — Prix Soragna (handicap), 500 francs.
Samedi 23 décembre. — Prix de Noël (distance fixe), 500 francs.
Mardi 26 décembre. — Prix Briasco (handicap), 500 fr.
Jeudi 28 décembre. — Prix Verdavaine (hand.), 500 fr.
Samedi 30 décembre. — Prix de Janvier (distance fixe), 500 francs.
Mardi 2 janvier 1906. — Prix Saint-Trivier (handicap), 1,000 francs.
Jeudi 4 janvier. — Prix Gajoli (handicap), 1,000 francs.
Samedi 6 janvier. — Prix Curling (distance fixe), 1,000 fr.
Lundi 8 janvier. — Prix Hall (handicap), 1,000 francs.
Mardi 9 janvier. — Prix Journu (handicap), 1,000 fr.
Jeudi 11 janvier. — Prix Moncorgé (distance fixe), 1,000 francs.
Samedi 13 janvier. — Prix des Myosotis (hand.), 1,000 fr.
Lundi 15 janvier. — Prix des Hortensias (handicap), 1,000 francs.
Mardi 16 janvier. — Prix H. Grasselli (distance fixe), 1,000 francs.

Lettre de Paris

Paris, 10 décembre 1905.

En notre époque où les sports en général et l'automobilisme en particulier font de si incessants et de si rapides progrès qu'ils seront bientôt une des occupations et des préoccupations les plus absorbantes de l'existence, comment s'étonner que la grande Exposition annuelle, connue sous le nom de « Salon de l'Automobilisme » soit désormais un événement pour le moins aussi important que l'annuel Salon de peinture ! Le local est d'ailleurs le même et c'est dans le même cadre, superbement grandiose, du Grand Palais des Champs-Élysées, qu'en décembre se retrouve, à la première des autos, le même public élégant qu'on y a déjà vu en avril, au vernissage des tableaux.

Donc, sur un bon départ que lui a donné le starter M. G. Rives, le huitième Salon s'est mis triomphalement en route. Son succès ne dépareira pas la collection de ceux que l'Automobile-Club de France et les Chambres syndicales remportent tous les ans avec leur prestigieux gala de la mécanique.

L'éclat, la splendeur du Salon, son élégance, son luxe, le goût des décorations, des plus riches comme des plus modestes stands, la diversité des couleurs, douces ou vives, l'intensité de la clarté, la prodigalité des lumières, tout contribue à séduire, à ravir les yeux, et par les allées et les stands où les aciers et les cuivres semblent palpiter de flammes, c'est une marche dans le rêve, dans l'enchantement... On ne fit jamais plus beau, plus magnifique.

C'est le Grand Palais des visions féériques, et les plus incendiaires fêtes de lumières qu'imaginèrent nos jeunes cervelles éblouies aux lectures des *Mille et une Nuits*, ne sont rien en comparaison de ce qu'est le Salon de l'automobile, fête prodigieuse de l'incandescence.

L'auteur de cette apothéose industrielle, vous le connaissez : c'est M. Rives, le prestigieux organisateur, l'administrateur incomparable, qui chaque année réalise l'admirable exploit de donner au Salon une splendeur nouvelle et supérieure, parce que sa devise est : « Plus beau, encore plus beau, toujours plus beau. » Si jamais — ce dont il est permis de douter — l'exposition internationale des Sports a lieu, il faudrait que l'on fût fol pour ne point en charger l'homme qui fit des Salons de l'automobile, la plus étincelante, la plus élégante et la plus courue des grandes fêtes mondaines de l'année.

La femme n'a-t-elle pas d'ailleurs consacré le Salon ? Le nombre des jolies femmes qui évoluent par les allées du Grand Palais, en toilettes exquis, dans la souplesse de leurs démarches ondulantes, mettant autour des stands une atmosphère de grâce et de parfums, est la note captivante et délicieusement attirante de la huitième exposition de l'automobile.

Et l'on y cause et l'on y potine ! Les nouvelles y arrivent de tous les coins de la terre, par tous les trains et tous les paquebots. La foule d'étrangers que le Salon attire à Paris est invraisemblable. Depuis des semaines il n'y a plus une place de libre sur les transatlantiques.

Tout Paris se ressent de l'exposition en attendant que l'exode mondaine qu'elle a motivée ne se continue par un départ général pour la Côte d'Azur, ce qui ne vas pas tarder, soyez-en certain.

* * *

Le Président de la République a inauguré hier, au Conservatoire des Arts et Métiers, le Musée de préservation des accidents du travail et d'hygiène sociale.

Ce musée, installé dans la grande galerie Vaucanson, est l'œuvre de l'Association des industriels avec le concours du Gouvernement et du Conseil municipal. Il renferme tous les appareils inventés jusqu'à ce jour pour assurer la sécurité et l'hygiène des ouvriers. Une commission permanente est chargée de le tenir au courant de tous les progrès de la science dans cette voie.

MM. Lebouet et Dumont ont souhaité la bienvenue au Président de la République. M. Trouillot a félicité les organisateurs. M. Loubet, en quelques mots, a répondu aux précédents orateurs. Il a dit que c'était pour lui une grande joie, sur la fin de son mandat, d'inaugurer un musée aussi intéressant et appelé à rendre aux travailleurs de si grands services.

Il a remis la rosette d'officier de la Légion d'honneur à M. Dumont, président de l'Association des industriels de France ; la rosette d'officier de l'Instruction publique à M. Saint-Jacques, inspecteur de l'Association à Lyon ; et les palmes académiques à MM. Louis Biau, Varlet et Chieb, inspecteurs, et Dhomme, commissaire de police. M. Trouillot a remis ensuite un certain nombre de médailles de la Mutualité.

La cérémonie s'est terminée par la visite du musée.

C'est alors qu'il s'est produit un accident tout à fait extraordinaire — et en la circonstance un peu ironique, Dans ce musée de préservation des accidents du travail. M. Sartiaux, ingénieur, qui en démontrait le bien fondé, a été victime d'un accident du travail.

Il s'est fait prendre le doigt entre une bielle en mouvement et une plaque de fonte. Le doigt a été écrasé complètement. M. Sartiaux a été aussitôt emmené à l'hôpital Lariboisière où il a été pansé, puis reconduit chez lui. La blessure est grave. Le docteur Hartmann ne sait encore s'il sera possible d'éviter l'amputation du doigt.

* * *

C'est une curieuse et amusante antithèse de voir, par le ciel brumeux et froid dont Paris est en ce moment assombri, les Cigaliers — à défaut des cigales — se grouper en bande joyeuse et célébrer le soleil en vers et en prose !

Donc, bravant la froidure et le brouillard, nos bons Cigaliers parisiens se sont, cette semaine, réunis en assemblée générale. Après avoir appelé à la tête de leur Société MM. G. Leygues, Injalbert, Roux-Servine, P. Maurou, Séré de Rivières, Emile Goudeau, G. Sorbets, A. Calbet et G. Tronchet, ils se sont retrouvés à un dîner qui a été présidé par M. Dujardin-Beaumetz. Le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts avait à sa droite M. Georges Leygues, à sa gauche M. Mounet-Sully, l'actuel et l'ancien présidents des Cigaliers. Les littérateurs, les peintres, les sculpteurs, les musiciens étaient le plus grand nombre.

On ne peut citer toutes les personnalités éminentes qui assistaient à cette réunion. Il convient cependant de noter la présence de M. Paul Loubet et du colonel Chabaud, attaché à la Présidence de la République ; de MM. Allar et Injalbert, membres de l'Institut ; de M. Gailhard, directeur de l'Opéra, qui s'était fait accompagner de ses pensionnaires, Cigaliers d'ailleurs, Affre, Rousselière, Mura-tore, auxquels vint s'adjoindre, au moment du concert, M^{lle} Margyl, leur belle camarade à la voix merveilleuse.

On conçoit qu'avec de tels artistes, avec Mounet-Sully et Paul Mounet, le flûtiste Gaubert, le violoniste Martinet, le compositeur Auzende, la soirée fût incomparable.

Auparavant, M. Dujardin-Beaumetz se fit acclamer dans une improvisation familière, empreinte de bonhomie et d'aimable abandon : « Dans ce milieu d'artistes, dit-il en terminant, je me souviens de ma jeunesse. Moi aussi, j'ai été élève des Beaux-Arts ; moi aussi, j'ai cherché la beauté sur ma route. Ce que je n'ai pu rendre, vous le traduisez. Et me voici arrivé, par le hasard de la vie, moi, l'ancien aspirant d'art, à diriger les Beaux-Arts en France. Je veux m'employer, durant mon passage au pouvoir, à servir les projets des artistes, à être utile aux artistes, à tous les artistes, à vous par conséquent, Cigaliers, que j'estime et que j'aime, car j'ai depuis longtemps appris à vous connaître. »

Inutile de dire qu'une ovation enthousiaste, une chaleureuse ovation méridionale, a salué ces paroles de notre sympathique surintendant des Beaux-Arts. L. S.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

A l'Institut de France. — Dans la séance annuelle, l'Académie des Sciences morales et politiques, tenue cette semaine, M. Lyon-Caen, président, a lu un très beau discours : un digne hommage fut par lui rendu aux morts de l'année, M. Germain, M. Juglar, M. Rambaud, etc. ; aux plus belles œuvres de l'année, œuvres écrites ou accomplies, un juste encouragement fut accordé. M. Louis Eisenmann, pour son histoire du *Compromis austro-hongrois de 1867*, reçut un prix Michel Perret ; M. Rauh et M. Bouglé reçurent des prix Audiffred. M. Bouglé a démontré que l'égalité n'existe pas dans la nature ; certes ! mais, si la démocratie est l'égalité, qu'est-ce que la démocratie ? Eh ! bien, voici : l'homme et la nature ne doivent pas être assimilés ; et ce n'est pas une raison, parce que la nature agit à sa manière, pour que l'homme n'agisse pas à la sienne. Un grand mérite de M. Bouglé, c'est de démentir ces rapprochements que l'on a voulu faire entre l'organisme et la société, entre la biologie et la sociologie : ces calembours, qui naguère furent de mode, ont beaucoup nui.

Le prix François-Joseph Audiffred est destiné « aux plus beaux, aux plus grands dévouements de quelque genre qu'ils soient ». L'Académie le décerne, cette année, à M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, professeur de bactériologie à l'Université de cette ville.

« Ce savant, élève de Pasteur, a subi pleinement

l'influence scientifique et morale du maître et compte déjà, à l'âge de quarante-deux ans, de nombreux et éclatants services rendus à la fois à la science et à l'humanité.

« Après avoir fait, comme membre du corps de santé de la marine, la campagne de Chine, dans l'escadre de l'amiral Courbet, M. le docteur Calmette fut chargé de la direction de l'Institut antirabique de Saïgon. Ne se bornant pas à y appliquer les découvertes déjà faites, il y découvrit lui-même, non sans courir de grands périls, un sérum antivenimeux qui rend d'inappréciables services dans des régions infestées par de redoutables reptiles.

« Puis, il y a onze ans, sur la désignation de Pasteur et du docteur Emile Roux, M. le docteur Calmette fut appelé à organiser et à diriger l'Institut Pasteur de Lille, fondé par souscription publique.

« Dès lors, il s'est consacré sans trêve ni repos à tirer de ses recherches personnelles ou de celles d'autrui tout ce qu'elles pouvaient produire pour lutter contre les maladies les plus graves qui désolent les centres populaires et déciment les travailleurs des centres industriels. A l'Institut Pasteur de Lille, il a créé des services pour la préparation des sérums et des vaccins, en même temps que des laboratoires de recherches pour la solution de problèmes se rattachant à la médecine, à l'agriculture et à l'industrie. »

La purification des eaux du Nord, la guérison de l'ankylostomiase, la création de nombreux dispensaires d'hygiène sociale, la création du sanatorium de Montigny-en-Ostrevent, voilà le résumé succinct d'une inlassable activité à laquelle l'Académie a voulu rendre hommage. Dans son rapport relatif à l'œuvre du docteur Calmette, M. Liard a écrit :

« Les dévouements se présentent sous des formes diverses. Il en est de brefs qui jaillissent comme un éclair. Il en est de continus qui se répandent en nappes. En tous l'individu se donne. N'est-ce pas le cas pour cette vie en plein épanouissement qui va sans cesse de la science à l'action sociale, revient à la science, s'y recharge et retourne à l'action sociale, toujours utile, toujours bienfaisante, toujours désintéressée ? »

L'Académie a décerné deux prix Carlier, l'un à M^{me} Daria Marie et à M^{me} la princesse Lubomirska, pour leur dévouement à la Société de patronage des aliénés guéris, l'autre à M. et M^{me} Henri Rollet, pour la création d'une maison de travail destinée aux jeunes gens et d'un patronage de l'enfance et de l'adolescence.

La seconde partie de la séance a été consacrée tout entière à la lecture qu'a faite M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie, d'une intéressante notice, relative à la vie et aux travaux de M. Augustin Cochin.

La traction électrique en Suède. — Suivant une information de l'*Elektrotechnischer Anzeiger*, on semble absolument décidé, en Suède, à introduire la traction électrique sur le réseau des chemins de fer de l'Etat. Non seulement, on va construire incessamment une voie ferrée électrique dans le voisinage de Stockholm, mais encore l'Administration du réseau de l'Etat vient de solliciter du Gouvernement un crédit de 4 millions de couronnes pour l'achat immédiat de chutes d'eau. Une enquête approfondie a déjà été effectuée sur les sources d'énergie hydraulique que l'on pourra consacrer, dans le pays, à l'exploitation des voies ferrées. On compte 17 chutes et 5 tourbières situées sur le tracé du réseau de l'Etat depuis le point extrême de la côte sud jusqu'au delà du cercle polaire et pouvant fournir l'énergie électrique utile. Mais des chutes d'eau ci-dessus, 10 sont la propriété de particuliers; 5 seulement appartiennent entièrement et 2 partiellement à l'Etat. Afin d'empêcher l'industrie et la spéculation de mettre la main sur ces chutes, il convient que l'Etat s'en rende acquéreur. On considère la partie sud de la Suède comme se prêtant le mieux au service électrique; pour introduire ce mode de traction, il est indispensable de faire l'achat de 8 chutes, présentant au total une puissance d'environ 40,000 chevaux.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Samedi 23 Décembre 1905, à 10 heures du matin, à Monaco, en l'étude de M^e EYMIN, notaire, il sera procédé à la vente aux enchères publiques

**D'UN FONDS DE COMMERCE
de Librairie-Papeterie**

dépendant, à Monaco, de la succession bénéficiaire de M. Ange CIMA.

Mise à prix, outre les charges..... 2,000 fr.
Consignation pour enchérir..... 500 fr.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^{ie} Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^{ie} d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances velocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, cha-teaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, bil-lets de banque, archives et mi-nutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bi-joux, etc. Assurances des bijou-tiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détour-ne-ments et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

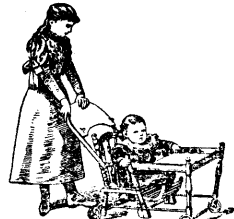
AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants
(dernière création)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR

Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

**TEINTURERIE
DE PARIS**

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

**PARFUMERIE
DE MONTE CARLO**

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 3 au 10 Décembre 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Gibraltar	v. à vap. Zenaida, angl.	Lebern	Sur lest.
Ajaccio	y. à vap. Sagitta, angl.	Fryer	Id.
Nice	y. à vap. Calanthe, amér.	Davès	Id.
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Marseille	chal. Gascon, fr.	Padovani	Briq. cim.
Cannes	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Sable.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Garel	Id.

DÉPARTS du 3 au 10 Décembre.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Nice	y. à vap. Sagitta, angl.	Fryer	Sur lest.
A la mer	y. à vap. Calanthe, amér.	Davès	Id.
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Valence	vap. Etna, anglais	Keldie	Sur lest.
Cannes	b. Fortune, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Baillet	Id.
Id.	b. Conception, fr.	Logne	Id.
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Ville-de-Monaco, fr.	Dantal	Id.
Id.	b. Monte-Carlo, fr.	Regretto	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.
Id.	b. Virginie, fr.	Brun	Id.
Id.	b. Marie, fr.	Cassinelli	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Garel	Id.

Imprimerie de Monaco — 1905

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Dé-cembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
4	762.2	761.8	761.5	761.2	760.2	10.2	13.1	12.2	11.8	11.5	75	Est.	Beau, nuageux.
5	60.5	60.1	59.8	60.2	60.4	12.2	13.3	12.2	10.5	10.1	79	Ouest.	Beau, nuageux.
6	61.5	61.8	61.7	62.1	62.4	10.2	12.8	12.4	10.2	10.1	72	Est.	Beau.
7	64.2	65.1	65.8	66.1	66.5	11.3	13.5	12.8	11.2	10.5	77	Ouest.	Beau.
8	67.2	68.1	68.5	68.2	68.2	10.5	14.2	13.1	12.2	10.5	75	Ouest.	Beau.
9	66.2	65.6	65.1	64.2	62.8	11.5	13.8	13.6	13.2	12.5	74	Est.	Beau, nuageux.
10	56.2	56.8	54.2	61.2	62.5	11.6	11.2	12.5	13.1	13.8	76	Est.	Pluvieux.

DATES	4	5	6	7	8	9	10
TEMPÉRATURES EXTREMES	Maxima. 13.4	13.3	12.8	13.5	14.2	13.8	13.8
	Minima. 10.8	8.2	8.7	9.2	9.5	10.2	11.2

Pluie tombée : 0, 007^{mm}